

Échangeons sur l'avenir de l'agriculture dans la Réserve de biosphère du marais Audomarois



Madame, Monsieur,

Un groupe de travail a été initié pour mettre en évidence, avec les acteurs du marais Audomarois, les enjeux majeurs pour le maintien de l'agriculture et la préservation de l'environnement de notre territoire.

Aujourd'hui, nous vous invitons à poursuivre les échanges au travers d'un cycle de rencontres thématiques prévu en septembre et octobre 2020. L'objectif est de trouver ensemble des solutions pour l'agriculture du territoire qui puissent concilier la viabilité économique des exploitations agricoles avec les attentes de la société en matière de développement durable et de préservation de l'environnement.

Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'avenir et vous savez l'agglomération et le Parc naturel régional à vos côtés.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Joël DUQUENOY
Président de la
Communauté
d'agglomération
du Pays de Saint-Omer

Anthony JOUVENEL
Président par intérim
du Parc naturel régional
des Caps et Marais
d'Opale

Bertrand PETIT
Président du
Groupe de Travail Marais
Vice-Président du Conseil Départemental
du Pas-de-Calais

PROGRAMME

septembre et octobre 2020



La gestion des ressources naturelles

Mardi 8 septembre - 16h à 19h

Maison du Parc - Centre de ressources

Avenue du Maréchal Joffre, Saint-Martin-Lez-Tatinghem

L'agriculture est fortement dépendante de son environnement. Les particularités du marais Audomarois comme l'omniprésence de l'eau, les sols tourbeux ou la biodiversité exceptionnelle peuvent être des atouts comme des contraintes pour l'agriculture. Dans cet atelier, il s'agit d'échanger sur le fonctionnement du marais ainsi que les relations entre environnement et activités humaines.



La commercialisation des productions

Mardi 15 septembre - 16h à 19h

APEI de Saint-Omer - Salle des papillons blancs

65 rue du Chanoine Deseille, Saint-Martin-Lez-Tatinghem

De nombreux modèles de distribution et de valorisation des productions locales existent sur le marais Audomarois répondant à différentes demandes des consommateurs. Les comportements de consommation et la réglementation évoluent rapidement et influencent les filières agricoles, les entreprises de distribution et l'industrie agroalimentaire. L'objectif est de répondre aux opportunités d'évolution de l'offre et de la demande en production locale.

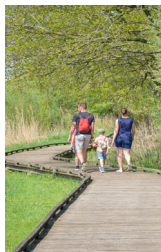


Renouvellement de la population agricole

Mardi 22 septembre - 16h à 19h

UFA du Doulac - 42 Le Doulac, Saint-Omer

Chacun des agriculteurs du marais se pose de nombreuses questions à l'approche de la retraite : démarches à la transmission, évaluation de l'exploitation, recherche d'un repreneur, équité en famille, ... En parallèle, des porteurs de projet non issus du milieu agricole sont en recherche d'un lieu d'activité pour s'installer et sont confrontés à un manque d'offre d'exploitations à céder. Enfin, le territoire souhaite préserver le patrimoine agricole, un des piliers de la Réserve de biosphère du marais Audomarois, source d'emplois locaux, d'attractivité et de produits alimentaires de qualité. **Renouvellement de la population agricole : comment favoriser les transmissions des fermes dans leur globalité et comment favoriser les installations viables et vivables pour préserver la Réserve de biosphère du marais Audomarois ?**

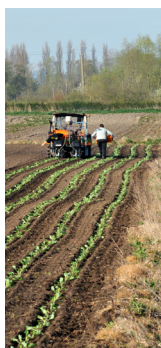


Lien agriculture - tourisme

Mardi 6 octobre - 16h à 19h

Le Domaine du Grand Saint-Bernard - Chemin du Grand Saint-Bernard, Clairmarais

La Réserve de biosphère est un site très visité pour ses nombreux patrimoines : naturel, culturel, historique, bâti, architectural et agricole. **Comment les activités agricoles peuvent-elles tirer profit de la présence de visiteurs sur le territoire ?**



Production maraîchère

Mardi 13 octobre - 16h à 19h

Chez Jérôme Wavrant - rue de la Fontaine, Tilques

Les maraîchers ont fait évoluer leurs pratiques pour répondre aux évolutions de la demande, de la réglementation tout en s'appuyant sur les atouts du territoire pour le développement de leurs productions. **Cet atelier sera l'occasion d'échanger sur les actions entreprises par deux collectifs de maraîchers ainsi que sur les opportunités de développement à saisir pour concilier le développement économique des fermes, la durabilité du territoire et les demandes sociétales.**



Elevage

Mardi 20 octobre - 14h à 17h

Chez Bernard Deram - 36 Rue du vieux chauffour, Saint-Momelin

Près d'un tiers des surfaces du marais Audomarois sont des prairies (1200 hectares). L'exploitation de prairies humides est particulière, des dispositifs d'accompagnement techniques existent pour mieux valoriser ces prairies. **Il s'agira d'échanger sur les possibilités de développement de l'élevage sur le territoire du marais Audomarois, après une présentation des accompagnements existants.**



Pour participer aux ateliers l'inscription est obligatoire (nombre de places limitées pour respecter les mesures sanitaires), par mail ou par téléphone, auprès de

Coline ROZANES : c.rozanes@ca-pso.fr | 06.14.79.78.46



Qu'est-ce que la transition agroécologique ?

La transition agroécologique, c'est l'accompagnement des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation afin de concilier les préoccupations économiques, sociales et environnementales d'un territoire. L'objectif est d'assurer une rémunération juste aux agriculteurs tout en préservant les milieux naturels, indispensables à la pérennité des activités, ainsi qu'en fournissant les produits nécessaires à une alimentation saine et de qualité accessible à tous.



→ Contact

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Coline ROZANES

chargée de mission transition territoriale à la CAPSO
c.rozanes@ca-pso.fr | 06 14 79 78 46

La RBMA et le PMAZH

Cette démarche est à l'initiative de la Réserve de biosphère du marais Audomarois (RBMA) et elle est organisée dans le cadre du Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH) piloté par la CAPSO, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.



Les partenaires

